

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX – TRAVAIL- PATRIE

REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE – WORK-FATHERLAND

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

MINISTRY OF TRANSPORT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 004/2020/AONR/MINT/CIPM/2020 DU 21 DEC 2020 EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES MONITEURS EN
VUE DE L'APPROPRIATION DES NOUVELLES REFORMES SUR LE PERMIS DE
CONDUIRE.

Financement : Fonds Routier, Exercice : 2020

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de ses activités de prévention et sécurité routières, le Ministre des Transports, Maître d'ouvrage, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Restreint pour la finalisation du processus d'appropriation des nouvelles réformes sur la sécurisation du circuit d'obtention du permis de conduire à travers une série de séminaires de restitution dudit processus en faveur des différents acteurs de la chaîne (promoteurs et moniteurs des établissements de formation en conduite automobile,).

Le présent Appel D'offres fait suite à l'Appel à manifestation d'intérêt N°004/AAMI/MINT/SG/ DAG/SDBMM/SMAR/2020.

2. CONSISTANCE DES PRESTATIONS

La mission consistera en l'organisation de la suite des séminaires régionaux commencés en 2017 de façon expérimentale à l'attention des responsables d'administration concernés, des promoteurs et des moniteurs des centres de formation en conduite automobile, des FMO, et tous autres acteurs de la chaîne susceptibles d'aider à la bonne application de la réforme du permis de conduire.

Ces séminaires porteront sur la formation de ces acteurs aux procédures de la réforme et la mise à disposition du logiciel de lecture du Code QR au personnel ainsi déterminé par le MINT.

A ce titre, il s'agira de :

- a) la collecte et de l'exploitation de la documentation existante ;
- b) Contacts et échanges avec les différents acteurs de niveau central : responsables des administrations impliquées, promoteurs d'auto-écoles,

forces du maintien de l'ordre organisations et organismes socioprofessionnels du secteur de la formation à la conduite automobile ;
 c) l'identification et de la classification des auto-écoles suivant le fichier du Ministère des Transports ;
 d) l'élaboration des programmes de déploiements sur le terrain ;
 e) la tenue effective des séminaires conformément au programme arrêté.

La tenue de ces séminaires se répartit comme suit :

- CEN : 03 séminaires ;
- LIT : 03 séminaires ;
- OUE : 02 séminaires ;
- NW : 01 séminaire ;
- SW : 01 séminaire ;
- NORD : 01 séminaire ;
- ADA : 01 séminaire ;
- ENO : 01 séminaire ;
- EST : 01 séminaire ;
- SUD: 01 séminaire.

3. DELAIS D'EXECUTION

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de Six (06) mois.

4. COUT PREVISIONNEL

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de cent vingt millions (120 000 000) Francs CFA:

5. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à la liste des candidats pré-qualifiés ci-après :

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses	
1.	TFM & PRESPRINT	BP : 13 LIMBE, tel : 33 33 91 90	
2.	CRESI SARL	BP : 45440 Yaoundé tel : 677 61 97 54	
3.	CENFECSER	BP : 4363AKWA - DLA tel : 677 61 97 54	

NB : les candidats de la liste restreinte ne peuvent s'associer en groupement.

6. FINANCEMENT

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Fonds Routier, Exercice : 2020,

7. CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une institution financière agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, de **deux millions quatre cent mille (2 400 000) francs CFA** Valable pendant cent vingt jours (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

8. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère des Transports (service des Marchés, porte C120) Tel (237) 222 23 31 73.

9. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier peut être obtenu au Ministère des Transports (service des Marchés, porte C120) dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de : 100 000 (**cent mille**) francs CFA payable **au compte du Trésor Public**.

10. REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Ministère des Transports (service des Marchés, porte C120 , au plus tard le à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

19 JAN 2021

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°...../AONR/MINT/CIPM/2020 DU _____ POUR LE
RENFORCEMENT DES CAPACITES DES MONITEURS EN VUE DE
L'APPROPRIATION DES NOUVELLES REFORMES SUR LE PERMIS DE CONDUIRE
(en procédure d'urgence).

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".

11. RECEVABILITE DES OFFRES

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date limite de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des offres sera effectuée en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu 19 JAN. 2021 à 14 heures précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières sera effectuée après vérification des offres administratives et analyse des offres techniques. Ne seront ouvertes et soumises à l'analyse financière que les offres financières des soumissionnaires dont les offres techniques, après analyse, auront obtenu une note technique égale ou supérieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100).

13. CRITERES D'EVALUATION

13.1 Critères éliminatoires :

- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier Administratif au-delà de 48 heures ;
- absence de la caution de soumission ;
- fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché public ;
- présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative ;

13.2 Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera par points.

N°	Critères	Notation
1	Présentation de l'offre	05 points;
2	Expérience du Soumissionnaire	30 points
3	Compréhension des Termes de Référence	15 points;
4	Méthodologie et plan de travail	15points;
5	Compétence du personnel clé pour la mission	35points.
	Total	100 points

Les offres n'ayant pas obtenu au moins une note de 80 points sur 100 des critères essentiels, seront jugées techniquement non qualifiés et ne pourront accéder à l'analyse financière.

14. METHODE DE SELECTION DU CONSULTANT

Le consultant sera choisi selon la méthode qualité-coût : note technique sur 80 points et note financière sur 20 points conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

15. ATTRIBUTION

Le maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre après évaluation est la mieux-disante, c'est-à-dire ayant obtenu la note finale la plus élevée, calculée selon la formule de pondération suivante: Note finale= (80xnote technique + 20xnote financière)/ 100.

16. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à

compter de la date limite fixée de la remise des offres.

17. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Transports / Direction des Affaires Générales/Service des Marchés du MINT, Porte C120, TEL : 222 22 31 73.

Yaoundé, 21 DEC 2020 le,

Copies :

- MINT
- ARMP
- Président -CIPM-SPI
- Affichage
- SMAR/archivage



NGALLE BIBEHE Jean Ernest Masséna

REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE –WORK- FATHERLAND

MINISTRY OF TRANSPORT
TRANSPORTS

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL-PATRIE-

MINISTÈRE DES

RESTRICTED NATIONAL INVITATION TO TENDER
000000021/AONR/MINT/CIPM/2020 OF...2.1...IN EMERGENCY PROCEDURE
TO BUILD THE CAPACITIES OF INSTRUCTORS FOR OWNERSHIP OF THE NEW
DRIVING LICENCE REFORMS

Financing:

- Road Fund, Financial Year : 2020

1. SUBJECT OF THE INVITATION TO TENDER

Within the framework of road safety activities, the Minister of Transport, Contracting Authority hereby launches in emergency procedure, a restricted national invitation to tender to build the capacities of instructors for ownership of the new driving licence reforms.

This invitation to tender follows the Call for Expression of Interest N°002/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBMM /SMAR/2020.

2. NATURE OF SERVICES

Seminars shall cover the following:

- ✓ Training of these stakeholders on the reform procedures, especially, specific interpretation of procedural mistakes that may occur, either man-made or due to service devices (telephone or computer) or still provider's internet network or finally software.
- ✓ Identification of instructors affiliated to each driving-school in order to master the national file of driving school instructors, which must enrich the database of driving schools ;
- ✓ La mission du consultant consistera en l'organisation des séminaires dans les 10 dix régions.

3. DELIVERY DEADLINE

The maximum deadline provided for by the Contracting Authority for the

provision of the services under this invitation to tender shall be (10) six months.

4. PROVISIONAL COST

The provisional cost at the end of preliminary studies amounts to (120,000,000) one hundred and twenty million CFA Francs.

5. PARTICIPATION AND ORIGIN

Participation in this invitation to tender shall be restricted to the following short listed candidates:

No.	Names of short listed candidates	Addresses
1.	TFM & PRESPRINT	BP : 13 LIMBE, tel : 33 33 91 90
2.	CRESI SARL	BP : 45440 Yaoundé tel : 677 61 97 54
3.	CENFECSER	BP : AKWA - DLA tel : 677 61 97 54

NB: Short-listed candidates cannot associate as a group.

6. FINANCING

Services under this invitation to tender shall be financed by the Road Fund 2020,

7. PROVISIONAL BOND

Under pain of rejection, each bidder may include in his administrative documents a bid bond issued by a first rate bank approved by the Ministry of Finance and whose list features on Document 12 of tender file, amounting to two million for hundred thousand (2,400,000) CFA Francs valid for one hundred and twenty (120)days after the validity of bids.

The other required administrative documents must be provided in original copies or certified true copies by the issuing service or an administrative authority (D.O., SDO ...) in compliance with tender file specifications.

They shall be less than three (03) months before the original date of bids submission or have been drafted after the date of signature of the invitation to tender.

Any offer not complying with tender file specifications shall be declared inadmissible. Notably the absence of a bid bond issued by a first rate bank approved by the Ministry in charge of Finance, or an insurance company or non compliance with tender file models shall lead to outright rejection of bid.

8. CONSULTATION OF TENDER FILE

Additional information may be consulted during working hours in the Department of General Affairs/Contracts Service of MINT, Room C120, Tel: (237) 22 23 31 73.

9. ACQUISITION OF TENDER FILE

Files may be obtained from the Ministry of Transport, Contracts Service, Room C120, upon publication of this invitation and against payment of a non refundable sum of 105 000 (**one hundred thousand**) CFA Francs to be paid to the Public Treasury

10. SUBMISSION OF BIDS

Bids drafted in English and French in seven (07) copies including one (01) original copy and five (5) duplicates labelled as such, shall be submitted to the Ministry of Transport, Contracts Service, Room, C120, on-----2020 at the latest at 1:00 pm and shall be labelled:

19 JAN 2021

RESTRICTED NATIONAL INVITATION TO TENDER
No...../AONR/MINT/CIPM/2020 OF.....

TO BUILD THE CAPACITIES OF INSTRUCTORS FOR OWNERSHIP OF NEW DRIVING LICENCES REFORMS (in emergency procedure).

"TO BE OPENED ONLY DURING THE BID-OPENING SESSION".

11. ADMISSIBILITY OF BIDS

Under pain of rejection, the other required administrative documents must be provided in original copies or certified true copies by the issuing service or an administrative authority, in compliance with tender file specifications.

They shall be less than three (03) months before the original date of bids submission or have been drafted after the date of signature of the invitation to tender.

Any incomplete offer in compliance with tender file specifications shall be declared inadmissible. Notably the absence of a bid bond issued by a first rate bank or any other financial institution approved by the Ministry of Finance.

12. OPENING OF BIDS

The opening of bids shall take place in two phases.

19 JAN 2021

The opening of administrative files shall take place on _____ as from 2:00 pm, local time, by the Internal Tenders Board.

Bidders may assist or be represented by a person of their choice having sound knowledge of the file.

The opening of financial files shall take place after evaluation of administrative and technical bids. Shall only be qualified for financial analysis, bidders whose technical offers, after analysis, have scored a technical mark equal to or above eighty (80) %.

13. EVALUATION CRITERIA

13.1 Main criteria :

- absence or non compliance of administrative file after expiration of the 48hour-moratorium;
- absence of the bid bond;
- false declaration, substituted or forged administrative documents;
- technical mark below 80%
- Solemn undertaking to have never left a public contract.
- financial information included in the technical or administrative file;

13.2 Main criteria

Main criteria shall be marked by points as follows:

No.	Criteria	Marking
1	Presentation of bid	05 points;
2	Bidder's experience	20 points;
3	Understanding of terms of reference	15 points;
4	Working Methodology and Plan	15points.
5	Skills of key staff for this mission	45points.
	Total	100 points;

Bids scoring less than 80% of main criteria shall be declared technically inadmissible and shall not be qualified for financial analysis.

14.SELECTION METHOD OF CONSULTANT

The consultant shall be selected following the quality-cost method: technical mark on 80 points and financial mark on 20 points in compliance with the procedures specified in this tender file.

15.AWARD

The Contracting Authority shall grant the Contract to the best bidder, with the highest final score.

16.VALIDITY OF BIDS

Bidders remain bound to their bids for 90 (ninety) days as from the deadline set for the submission of bids.

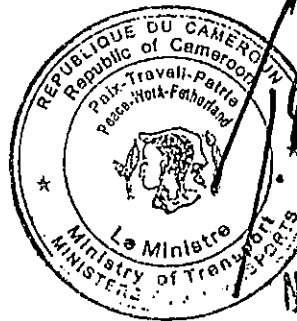
17.ADDITIONAL INFORMATION

Additional information may be consulted during working hours in the Department of General Affairs/Contracts Service of MINT, Room C120, TEL: 222 22 31 73

Yaounde, 21 DEC 2020

Copies:

- MINT
- ARMP
- Chair CPM /MINT
- Notice board
- SMAR/archives



NGALLE BIBEHE Jean Ernest Masséna

